

DESRIPTIF « Résidence Les AMANDIERS » à COLLOMBEY

1. GROS-ŒUVRE ET SECOND ŒUVRE

1.1 Maçonnerie et béton armé (selon normes parasismiques)

Fondation sur semelles et radier en béton armé dimensionnés par l'ingénieur civil.

Murs extérieurs façades crépis isolation périphérique 18cm type laine minérale ou similaire.

Murs de séparation entre appartements : cloison en béton armé de 20cm+isolation phonique albaphone 10cm

Dalles en béton armé, épaisseur minimum 24cm, chape flottante posée sur isolation phonique, thermique de 2+2cm dans les étage isolation supplémentaire phonique de la dalle sur parking de Schichtex.

Galandages intérieurs en plaques de plâtre 8cm et briques ciment.

Balcons béton taloché frais sur frais.

1.2 Ferblanterie et étanchéité

Ferblanterie en inox pour tous les raccords d'étanchéité, au choix de l'architecte.

Descentes de toiture à l'extérieur du bâtiment.

Toiture en pente de 20 degrés en éternit (ondulée, où plate) double lattage et sous toiture étanche.

1.3 Menuiserie extérieure

Fenêtres et portes-fenêtres en PVC teinté (ou bois alu bronze).

Vitrierie : triple vitrage valeur U global 1.0, avec au moins un oscillo-battant dans chaque pièce.
(sauf séjour, portes coulissantes).

1.4 Stores et volets

Dans toutes les pièces : stores à lamelles.

Commande électrique dans toutes les pièces.

2. INSTALLATIONS TECHNIQUES

2.1 Installations électriques

Mise à terre du bâtiment; conducteur de protection reliant le coffret d'introduction de SIS aux tuyaux d'eau dans le local sanitaire. Pontage entre compteurs d'eau et conduite principale pour éviter toute détérioration en cas de circulation de courants de défaut.

Équipement des appartements

Équipement et aménagement des appartements (selon plans fournis).

Disjoncteur de protection de courant de défaut (protection de personnes), déclenchement instantané de l'alimentation électrique, à l'exception du hall, dégagement et réfrigérateur.

Prises de courant disposées selon plans fournis.

Dans les cuisines, raccordements pour les installations suivantes : cuisinière four à hauteur+micro-onde, lave-vaisselle, réfrigérateur+congélateur, hotte de ventilation, prises ménagères, lumière spots sous meubles, lumière spots couloir d'entrée, wc, bain, terrasse, cuisine.

Télévision : prise téléréseau dans living (1 prise) + 1 tube vide dans toutes les chambres.

Alimentation du fibre optique (télédis)

Téléphone : prise dans living ou hall et tube vide dans toutes les chambres.

Interphone audio de porte : station extérieure d'entrée et commande électrique de la gâche de la porte d'entrée.

Chaque cave sera équipée d'une prise 220V sur compteur séparés des appartements.

Chaque garage sera équipée d'une prise 220V cadenas sur compteur séparés des appartements.

Buanderie

Indépendante dans chaque appartement y compris prises et écoulement, fourniture et raccordement colonne de lavage machine à laver + séchoir et petit bac lavabo, eau chaude et froide.

Équipement des communs

Éclairage des locaux communs par tubes fluorescents ou lampes économiques.

Eclairage de secours selon services du feu.

Prise simple pour nettoyage dans la cage d'escaliers à chaque niveau.

Éclairage des escaliers, équipé de minuterie ou détecteur de mouvement.

2.2 Installations sanitaires

Distribution eau froide en tuyaux acier inox.

Distribution eau chaude en tuyaux acier inox. Ruban chauffant autorégulant.

Colonnes d'écoulement en Geberit Silent, dérivations aux appareils, conduites noyées en PE GEBERIT.

Raccord d'arrêt sur tous les appareils, appareils blancs de choix courant, de qualité standard, robinetterie 1^{ère} qualité, mélangeurs mécaniques sur lavabos dans les salles de bains, sur les baignoires.

Fourniture lavabo,wc,baignoire,accessoires,montant alloué Frs 8'300.-tva incluse par appartement
Pose par le promoteur.

Fourniture accessoires cuisine et buanderie bac + robinet compris dans les Frs 8'300.-tva incluse
Pose par le promoteur.

Système séparatif eaux usées – eaux pluviales jusqu'à l'extérieur du bâtiment selon normes communales.

2.3 Installations de chauffage et ventilation (Normes Minergie , ventilation double flux)

Chauffage pompe à chaleur (PAC), eau + eau, central à circulation d'eau chaude.

Chauffage de sol basse température,compteur de chaleur pour chaque appartement.

Régulation automatique par sonde extérieure, contrôle de la température.

Thermostat d'ambiance dans le séjour , et dans chaque chambre.

Production d'eau chaude sanitaire centralisée.

Ventilation des cuisines par hotte de ventilation à commande séparée(normes Minergie).

2.4 Ascenseurs (prévus pour handicapés)

Desservant les sous-sols, le rez-de-chaussée, les étages et l'attique.

Vitesse : 1 mètre/seconde.

Dimensions de la cabine : 110/140cm. 8 personnes. Charge utile : 640kg. Autorisant le transport de fauteuil roulant.

Portes automatiques télescopiques, à ouverture latérale, commande électronique de sécurité, manœuvre collective sélective à la descente.

Dispositif de surcharge / pleine charge.

Faces frontales entièrement métalliques.

Système alarme raccordé à une centrale par ligne téléphonique.

3. FINITIONS

3.1 Appartements

Revêtements de sols

Les carrelages et les parquets seront choisis chez le fournisseur des promoteurs.

Halls d'entrée, dégagements, livings et cuisines : carrelage et/ou parquet, jusqu'à concurrence de Fr. 40.-/m² pour la fourniture compris plinthes, pose par le promoteur.

Chambres : tapis ou parquet jusqu'à concurrence de Fr. 40.-/m² pour la fourniture compris les plinthes, pose par le promoteur.

Locaux sanitaires : carrelages jusqu'à concurrence de Fr. 40.-/m² pour la fourniture, pose par le promoteur.

Revêtements de parois

Halls d'entrée, livings et cuisines : crépi rustique

Chambres : crépi rustique

Bains et WC : faïences jusqu'au plafond, fourniture jusqu'à concurrence de Fr. 40.- /m² pour la fourniture, pose par le promoteur.

Cuisines : - faïences entre meubles de cuisine : fourniture et pose jusqu'à concurrence de Fr. 100.-/m²
- autres parois : crépi rustique.

Revêtements de plafonds

Enduit au plâtre + peinture.

Aménagements de cuisines (appartements)

Agencement selon plans, en éléments normalisés, comprenant les appareils suivants : cuisinière et four, hotte de ventilation, frigo avec compartiment congélateur, lave-vaisselle, bassin égouttoir, rangement poubelle, meubles de rangement, et plan de travail granit ou autres, jusqu'à concurrence de :

- Frs. 20'000.- tva incluse pour les 3 attiques
- Frs. 19'000.- tva incluse pour les 2 appartements de 4 ½ pièces ,
- Frs. 18'000.- tva incluse pour les 5 appartements de 3 ½ pièces.
- *Commerce kitchnet valeur 9'500.—tva incluse(selon descriptif à disposition)*

Si le choix est extérieur à l'Entreprise des promoteurs, la moins-value sera de :

- *Frs. 15'000.-tva incluse pour les attiques*
- *Frs. 14'000.-tva incluse pour les appartements de 4 ½ pièces*
- *Frs. 13'000.-tva incluse pour les appartements de 3 ½ pièces.*
- *Commerce petite cuisine kitchnet 5'000.—tva incluse*

Menuiserie intérieure

Portes palières 60mm, double battue, plaquées chêne, fermeture de sécurité système tribloc, cylindres Kaba Star (anti feu et phonique) blanc Ral 9016

Portes intérieures plaquées (Durat) sur cadres, faux-cadres, embrasures en bois blanc RAL 9016

Armoires selon plans, plaquées bois (chêne véritable) Blanche RAL9016

3.2 Locaux communs

Locaux techniques – locaux communs

Sol : chape talochée avec peinture anti-poussière selon choix des constructeurs.

Parois et plafonds : béton brut ébarbé.

Dégagements aux sous-sols

Sol : Béton taloché frais sur frais apparent, ou carrelage.

Parois et plafonds : béton brut ébarbé.

Cage d'escaliers

Sol : Béton taloché frais sur frais apparent.

Parois et plafonds : crépi rustique ou béton apparent.

Balustrades d'escaliers métalliques inox ou galvanisé avec main courante inox.

Boîtes aux lettres en aluminium éloxé.

Hall d'entrée : sol en béton frais sur frais apparent ou chape béton dur, où carrelage.